

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE : ÉCOLE Élémentaire Le Plan Adresse : chemin de Valbois - Cidex 401 06330 ROQUEFORT-LES-PINS	DATE : 09 NOVEMBRE 2021
--	-----------------------------------

PARTICIPANTS :

- **Membres titulaires :**
 - **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Séverine Aubier Moraillon, Mme Christelle Aziadjonou, Mme Claire Bosio, Mme Stéphanie Barrière, Mme Céline Charrier, Mme Isabelle Daffix, M.Marc Dessinis, Mme Christelle Gaziello, Mme Assia Gilloteau, M.Jean-Christophe Jordan, Mme Marlène Liesch, Mme Sandrine Rault, Mme Marjorie Serfaty (présidente de l'association A-P), M.Nicolas Tanguy, Mme Giovanni Tissoni et Mme Mathilde Vergnolle.
 - **Equipe éducative :** Mme Elodie Allard, Mme Christine Aragon, Mme Nathalie Barbe, Mme Nathalie Bonjean, Mme Aurélie Brun, Mme Marion Calafat, Mme Jessica Candeli, M.Julien Cantone, Mme Estelle Couturier, Mme Céline Farineau, Mme Jacqueline François, Mme Sophie Grattarola, Mme Pascale Franco, Mme Angélique Merle, M.Jean Pierron, Mme Rosalie Sonda, et Mme Nathalie Vatrinet.
- Représentants de la Mairie :** Mme Samira Demaria (Adjointe Vie Scolaire) et M. Gregoire Canu (Responsable du Service Jeunesse).
- **Autres personnes présentes :** Mme Alice Miano (DDEN)
 - **Excusés :**
 - **équipe éducative :** Mme Manon Czuckerman, Mme Geneviève Déal, Mme Pascale Giacalone et Mme Sylvie Amouyal.
 - **Parents d'élèves :** Mme Groenevelt, Mme Bigolet, Mme Richez, Mme Ruyer et M.Weymiens.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des différents membres du Conseil d'École
2. Bilan de la rentrée
3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves
4. Vote du règlement intérieur de l'école pour 2021-2022
5. La coopérative scolaire
6. Projets des classes
7. Point sur la sécurité
8. Travaux réalisés et attendus
9. La Tirelire pour 2021-2022

POINTS ESSENTIELS DE LA RÉUNION :

1. Présentation des différents membres du Conseil d'Ecole

- Tour de table: les différents participants se présentent.
- Mme Alice Miano (DDEN) intermédiaire entre l'école, la mairie et l'éducation nationale au niveau départemental. La/le DDEN est membre de droit du conseil d'école, elle/il est à l'écoute des problèmes soulevés pour essayer d'apporter des solutions.
- Signature de la feuille d'émargement

2. Bilan de la rentrée

* 517 élèves sont répartis en 19 classes:

- 4 CP de 25, 26, 26 et 26 élèves
- 3 CE1 de 26, 26 et 27 élèves
- 1 CE1/CE2 de 15 CE1 et 10 CE2
- 3 CE2 de 29, 30 et 30 élèves
- 4 CM1 de 27, 27, 28 et 28 élèves
- 4 CM2 de 27, 27, 28 et 28 élèves

* 20 enseignants

* 5 AVS : Mme Dounia El Battani, Mme Valérie De Punzio, Mme Bernadette Garulli-Nativel, Mme Michelle Hugues et Mme Laurence Mehul.

La rentrée s'est passée avec fluidité grâce à un échelonnement des horaires et 3 entrées différentes. Deux entrées (portail du haut et portail du bas) sont conservées pour les entrées et les sorties toute l'année.

3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre par un vote exclusivement par correspondance. Merci aux parents qui ont pris en charge la préparation du matériel de vote et le dépouillement.

- * Une liste unique de candidats « Allez Parents » avec 22 parents.
- * 839 inscrits sur la liste électorale
- * 475 votants dont 28 votes blancs ou nuls => 447 suffrages exprimés
- * taux de participation de 56,6% (2019/2020 : 55,71%, 2020/2021 : 46,10%).

Le vote par correspondance s'est bien passé, il est accepté par le CE de poursuivre ainsi l'année prochaine. Les parents ont remercié Mme la directrice pour son aide précieuse pré-dépouillement ainsi que l'équipe enseignante pour la distribution et la collecte des bulletins.

4. Vote du règlement intérieur de l'école pour 2021-2022

Question de la collation du matin pour les élèves déjeunant tard.

La question a été posée au médecin scolaire. Celui-ci a donné son accord pour une collation à la récréation du matin et préconise une collation: un fruit ou une compote mais pas de fruits à coque ou de kiwi (problème d'allergie).

Il est accepté, par tous, la mise en place de cette collation pendant la récréation du matin pour les enfants qui mangent tard (après 12h30). En dehors de ce cas précis, les goûters restent interdits sur le temps scolaire. Cela sera porté en ces termes sur le règlement intérieur.

Question sur le port des lunettes

La règle a été expliquée: beaucoup d'enfants portent des lunettes de « confort » nécessaire uniquement pendant la classe. Pour éviter la casse pendant les récréations et les conflits en termes d'assurance, l'équipe enseignante préfère garder le règlement intérieur tel qu'il est. Comme mentionné dans le règlement intérieur, si les parents souhaitent que leur enfant garde ses lunettes en dehors de la salle de classe, ceux-ci doivent écrire un mot à l'enseignant.

Vote du règlement intérieur: accepté à l'unanimité (une seule modification, celle qui concerne la collation)

5. La coopérative scolaire

Le compte- rendu financier de l'an passé a été validé par Mme Serfati et Mme Rousselin représentantes d'Allez Parents ainsi que par une enseignante de l'école.

Le solde de la coopérative au 31/08/21 était de 16032,84 euros auxquels se rajoutent 11909 euros de participation des familles et 3486,30 euros de la vente des photos.

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Ainsi, il faut retirer du montant 2.77€/élèves (assurance). Ensuite, le budget est réparti par classe. La gestion des comptes de la coopérative est réalisée par un enseignant, cette année c'est géré par Mme la directrice. Chaque enseignant a le statut de son budget en début d'année.

Question (DDEN): quel est le montant attribué par la commune par enfant ?

Réponse de Mme Demaria:

- 35€/enfant pour les fournitures scolaires
- 12€/enfant pour les activités culturelles
- 1 transport scolaire / classe
- 1 budget global pour les classes déplacées à répartir (classes verte, de neige,)
- 1 budget global pour les transports bus – piscine
- 1 budget pour les fournitures d'anglais

Question sur le budget « anglais »: les enseignants ne semblent pas avoir connaissance de ce budget (env. 1000€) et qui permettrait d'acheter du matériel. Mme Vatrinet et Mme Demaria vont vérifier ce point.

6. Projets des classes

- Le spectacle de Noël est programmé pour le vendredi 3 décembre au Pôle Image : « La factrice du Père Noël ». Toutes les classes de l'école maternelle et élémentaire y assisteront. 1 ou 2 parents pourront les accompagner.

- A Noël, un livre sera offert par la mairie à chaque enfant. Les livres proposés étaient très bien, le choix s'est porté sur des titres ludiques. Les parents et l'équipe pédagogique remercient la mairie.

- Intervention d'une illustratrice: les classes de Mmes Franco, Wacongne et Francois (12/11): Au cours d'une séance, elle présentera son métier et transmettra comment se construit un livre. Ce projet avait été monté il y a 2 ans (pré-covid). L'intervenante est au festival du Livre à Juan les pins le WE 13-14 novembre.

- L'intervention sur les feux de forêt se déroulera le vendredi 13 mai pour les classes de Mme Merle, Mme Brun, M.Cantone, Mme Farineau, Mme Lefébure et Mme François.

- Le planning d'école et cinéma :

*vendredi 19 novembre: cycle 2 et 3 « Le cerf volant au bout du monde »

*vendredi 25 mars: cycle 2 et 3 « Un conte peut en cacher un autre »

*vendredi 20 mai: cycle 2 « Le chant de la mer »

*mardi 17 mai: cycle 3 « Max et les Maximonstres »

- Univalom :

Les CE1 de Mme Franco ont eu 2 interventions « Les petits super-Zeros déchets » en classe les 28/09 et 8/10. L'intervention sur la deuxième période se fera en 3 séances pour les classes de Mme Déal et Mme Bonjean : Les classes de CM2 de Mme Farineau et M.Cantone qui souhaitent faire la visite du centre de tri, auront 2 séances en classe, une séance de visite et une séance en classe suite à la visite. Les dates seront transmises ultérieurement.

- Les 400 ans de la naissance de Molière:

Le service de la culture de la mairie organise le 18 juin 2021 une journée festive:

* des scénettes seront jouées par des élèves, des collégiens et des adultes.

* des costumes du 17ème siècle seront exposés.

* un goûter/apéritif

* un film d'une pièce jouée par la comédie française sera projeté chaque mois. L'école a demandé que les classes de CE2, CM1 et CM2 puissent voir une séance en journée.

* Un concours de dessins (un prix par niveau) est proposé à l'école:

Les élèves peuvent réaliser des dessins au format A4, des collages, des photos...sur des thèmes au choix en relation avec l'époque de Molière: Les modes de vie (à la cour ou non), les vêtements, la nourriture, l'art (la musique et les instruments, les peintres, l'ameublement, l'architecture...) Les dessins seront à rendre début juin.

- La classe de CM1 de M.Pierron partira en classe de neige. -

La classe de CE1 de Mme Barbe partira à la Colmiane la semaine du 16 au 20 mai. -

Les classes de CE2 de Mme Aragon et CE2 de Mme François iront à la Colmiane du 25 au 29 avril. - -

La classe de CM2 de Mme Bonjean séjournera aux îles de Lerins du 13 au 17 juin. -

Mme Déal envisage un séjour à Marseille en juin.

7. Point sur la sécurité

* Maintien du plan vigipirate (national) et du protocole sanitaire (deux temps de récréation le matin et l'après midi)

* Un exercice incendie a été réalisé le 14/09/21

* Un exercice inondation a été réalisé le 18/10/21 en commun avec d'autres écoles de la circonscription et coordonné par Mme Sadran (conseillère pédagogique .

- Un exercice intrusion commun avec la crèche et l'école maternelle le 19/10/21 et coordonné par la gendarmerie. Le scénario étant qu'un intrus arrivait côté élémentaire et les enseignants devaient donner l'alerte.
- Tous ces exercices se sont très bien déroulés sans soulever de problème technique ou de sécurité important.

* D'autres exercices « incendie » sont prévus dans le cours de l'année, ainsi qu'un exercice « séisme ».

8. Travaux réalisés et attendus

Travaux effectués (été, vacances d'automne)

- peinture dans les classes de Mr Pierron, Mme Bonjean, Mme Merle.
- peinture dans les toilettes des garçons.
- 5 arbres ont été plantés: l'équipe pédagogique met en garde vis-à-vis des grosses pierres de lave mises au pied des arbres.
- reprise et prolongement du préau devant le bâtiment A pour un meilleur usage en cas de pluie

Travaux à venir:

- de nouveaux ordinateurs ont été livrés, ils ne sont pas encore connectés au TBI, besoin d'adaptateur VGA-HDMI, ils ont été commandés.

Les enseignants souhaiteraient qu'Open office, Suite office, Active Inspire et une police de caractères (Dafont) soient installés sur ces ordinateurs pour une utilisation optimale.

- 8 TBI commandés (prévision de livraison originelle le 15 août puis 15 septembre), 1 seul est arrivé – en attente de livraison (délai possible 8 mois)
- 40 IPADs livrés mais les enseignants ne peuvent pas accéder à la plate-forme d'applications : besoin de lister les applications éducatives pour qu'elles soient installées.

Un meuble sera installé dans le bureau de la directrice afin stocker les IPAD qui seront mutualisés pour les 19 classes.

Commentaires concernant les nouveaux matériels par l'équipe enseignante et réponse de la mairie :

- Mme Barbe mentionne qu'elle a un projecteur de prêt et que la partie « interactif » ne marche plus. Mr Pierron mentionne aussi un problème avec son TBI actuel. La mairie propose d'installer le TBI livré en fonction des priorités des enseignants
- Il était prévu d'installer les nouveaux ordinateurs et les nouveaux TBI en même temps. Du fait des délais de réception des TBI, une demande est faite pour clarifier ce qui est installé ou non, ce qui fonctionne et ne fonctionne pas afin de mieux répondre aux besoins des enseignants.
- Des soucis d'accès aux équipements, aux logiciels, à l'installation de modules nécessaires (ex : typos), de mise à jour des anti-virus sont remontés. Une des raisons évoquées est que les enseignants n'ont pas les droits (l'ensemble est bloqué par mot de passe, administrateur). Une demande pour assouplir les règles d'autorisation de gestion de compte informatique est demandée ainsi que la possibilité d'avoir un support régulier compétent sur les aspects informatiques et l'installation du matériel. Mme Demaria prend note de ces problèmes. Mme Serfaty propose de relayer ces gênes lors de sa réunion avec le cabinet du maire fin novembre. Mme Miano (DDEN) suggère à Mme Vatrinet de se rapprocher de l'inspection d'académie concernant la possibilité de support compétent, elle fera de son côté remonter le problème.

Autres:

- Les enseignants demandent que la limitation du nombre d'impression couleur soit supprimée. Mme Demaria demande à Mme Vatrinet de faire remonter la requête selon la procédure (un inter).
- Une plateforme numérique d'échange doit être installée dans le cadre du Plan Numérique: l'école a choisi l'ENT « beneylu school », version simplifiée de pronotes. Il sera mis en place avec un abonnement de 3 ans.

9. La Tirelire pour 2021-2022:

EN 2020-2021, les initiatives de l'association ont été limitées par la situation sanitaire (chocolats Noël et Pâques, projet avec dessin).

L'opération Chocolats de Noël n'a pas eu beaucoup de succès.

Début 2022 (1^{er} trimestre), si les conditions le permettent, l'association a prévu de mettre en place quelques activités pour les enfants: le carnaval, un jeu de piste, ...

10. Questions diverses:

1- Eau

Demande de mise en place d'un prélèvement mensuel sur le site de l'école avec un affichage public des résultats et de la remise en purge de 2 minutes à l'école et à la cantine avant consommation.

→ La mairie nous informe que des lors que l'ARS fera une campagne de prélèvement, l'ARS intégrera dans sa tournée le prélèvement d'un point « sensible » (école élémentaire, école maternelle, école Maria Mater). L'ARS transmettra les résultats. L'ARS fait des prélèvements mensuellement. Pour information, en septembre, le prélèvement a été fait à l'école élémentaire, en octobre, à l'école maternelle. Les résultats sont affichés sur les panneaux d'affichage à l'école. Enfin, dès lors que les écoles ne sont pas occupées quelques temps (ex: vacances de Noël), une purge du réseau sera faite.

2 - La cour des acacias ("Zone Allard")

- Qu'est-il prévu pour l'ombre dans cet espace de cour pour le printemps/été prochain ?

Mme Demaria nous informe que ce point a été remonté en mairie et que les services techniques sont mobilisés sur cette question.

- Accès aux sanitaires difficile et compliqué – le cheminement est-il aménageable ?

Mme Vatrinet prend note et va chercher une solution adéquate respectant le protocole sanitaire pour simplifier les règles d'accès aux toilettes.

- Le portail (cour acacias – cour adjacente) est-il ouvert pendant les temps de récréation, les grilles renforçant le sentiment d'isolement ? Avez-vous une proposition pour réduire cet isolement ?

Le portail est ouvert. Il est rappelé que suivre au mieux le protocole sanitaire, en vigueur pour cette année, la logistique se fait par classe et par bâtiment. Il n'y a pas de classes beaucoup plus isolées que d'autres sachant les bâtiments ne sont pas des bâtiments par niveaux. Les enseignants informent que les enfants dans la cour Allard ont l'air heureux. Mme Miano (DDEN) va vérifier le protocole et se renseigner pour évaluer si quelque chose pourrait être aménager différemment sur le temps de pause.

3 – Accueil-sortie des enfants et parking

- Le retour à un horaire d'accueil unique a mis en évidence la problématique d'accès à l'école et le manque de stationnement. Une souplesse de 5min sur la fermeture du portail est-elle envisageable ? Mme Vatrinet nous rappelle que nous sommes toujours en plan vigipirate et que plus de souplesse qu'à présent n'est ainsi pas possible.

Mme Miano informe que nous avons beaucoup de chance avec les deux grands parkings attenants à nos écoles, il n'en est pas de même partout.

- Afin de permettre l'accès aux véhicules types utilitaires dont certains parents ont besoin pour travailler, est-il possible de laisser les barrières (limitant la hauteur) ouvertes plus longtemps le soir sur un des 2 parkings ?

Mme Demaria pense que la police municipale est le seul détenteur de l'autorité sur la barrière. Elle prend note mais émet des doutes quant à la possibilité de laisser les barrières ouvertes sur l'intégralité de la période étude/garderie. Actuellement, elles sont refermées vers 16h50-17h.

- Un nouveau parking est-il prévu pour remplacer celui de la Poste qui disparaîtra avec le nouveau programme immobilier et qui est très utilisé le matin ?

Un nouveau parking remplacera l'actuel derrière la poste. Les promoteurs ont prévu une possibilité d'utilisation partielle du parking durant les travaux. Les travaux démarreront probablement en décembre 2021, voir janvier 2022.

4 - Lavage des mains

Les enfants sont-ils priés de se laver les mains ? (hors gel hydro-alcoolique à l'entrée de la cantine). Il semble qu'il n'y ait pas toujours du savon dans les toilettes.

Les enseignants souhaitent rassurer les parents et informent que le rythme a été gardé (à chaque fin de récréation) et avec du savon.

5 – Installation de capteurs de CO2 dans les classes ?

Cette question avait été soulevée à un précédent conseil d'école.

L'équipe pédagogique assure qu'ils utilisent les moyens d'aération à leur disposition.

Mme Demaria informe qu'elle a fait une demande de devis pour l'installation de capteur. Mme Barrière propose d'en prêter un pour faire une expérience dans une classe. Il est convenu qu'une période de test devra donc être calée.

La nouvelle école (proche collège)

Mme Demaria nous livre les dernières informations. Les travaux ont commencé, il y a même un peu d'avance sur le planning prévisionnel de construction. L'objectif est d'ouvrir pour la rentrée 2022. Il est annoncé que l'école est prévue comme école de niveau (CM2/CM1), ce qui a été validé par Mr le maire et Mme l'inspectrice de circonscription. L'école ne pouvant accueillir que 6 classes à son ouverture et aux vues des effectifs actuels, elle accueillera 4 classes de CM2 et 2 classes de CM1, les 2 autres classes de CM1 resteront à l'école du Plan. La répartition des élèves de CM1 est pensée selon les critères suivants : 1/ regroupement des familles : iront à la nouvelle école en priorité les élèves dont la fratrie est au collège, resteront à l'école du plan, ceux dont la fratrie est plus jeune (au Plan), 2/ les critères géographiques interviendront ensuite ainsi que 3/ des critères pédagogiques. Une 2nde phase de construction de 4 classes supplémentaires est prévue.

Les enseignants et les parents posent des questions auxquelles Mme Demaria répond.

- Pourquoi ne pas mettre que les CM2 afin d'éviter de séparer les CM1 et de créer des déséquilibres ? Cette solution permettrait de libérer les 2 algecos et les 2 classes d'élémentaires hébergées à l'école maternelle. L'inspectrice insiste pour séparer au mieux les enfants et n'est pas favorable à ne déplacer que 4 classes. Il est nécessaire de faire un appel d'air à l'école du Plan, au niveau de l'école mais aussi de la cantine, ...

- Pourquoi une école de niveau ? Il est rappelé que l'idée, validée il y a 2 ans, était de monter un projet pédagogique (cycle 3) avec le collège et de partager les ressources.

- Serait-il envisageable de déplacer les algecos de l'école du Plan vers la nouvelle école afin de temporiser et de regrouper tous les CM1 ? La suggestion est notée pour évaluation.

- Quelle est l'échéance pour les 4 classes supplémentaires ? L'étude préalable à la construction est portée au budget 2022. Ensuite, quand le besoin se fera sentir, la procédure sera lancée et il faudra compter 6 mois de délai administratif puis 12 mois de travaux (soit 18 mois une fois la procédure lancée)

- A-t-on des informations concernant l'évolution démographique ? Concernant les nouveaux logements, un questionnaire a été transmis au constructeur afin qu'il le transmette aux acquéreurs. La mairie n'a eu aucun retour à ce jour. La livraison des logements est prévue pour 2023, le questionnaire sera retransmis d'ici là en espérant un plus grand retour.

- Qu'entend-on par « quand le besoin se fera sentir » ? Faut-il dépasser le critère de 21 classes (15 classes à l'école du Plan + 6 classes à la nouvelle école) ? Effectivement, c'est un critère, quand nous ne pourrons plus accueillir de nouvelles classes. Pour l'instant, les données que nous avons montrent une stabilité à 5 ans. Mme la directrice informe que le nombre d'élève connu à ce jour pour la prochaine rentrée est de 497 élèves (517 cette année)

Autre : la question de l'ombre dans la nouvelle école avait été abordée au dernier CE (juin), Mme Demaria nous informe qu'il est prévu de planter 3 arbres. Par ailleurs, il y aura des bacs potagers à objectif pédagogique.

Mme Serfaty propose d'évoquer le sujet de la nouvelle école lors de sa réunion avec le cabinet du maire fin novembre.

La séance est levée à 20h20

Fait à Roquefort-les Pins, le...15/11/2021.....

Le Président du Conseil d'École : Nathalie VATRINET